



Mardi 16 février
Les informaticiens en grève contre le projet de
vente de leur service à Capgemini !

Paris, le 15 février 2016

Lors du CCE extraordinaire du 4 février, la direction annonçait son projet de vendre son secteur informatique (DSIN) à Capgemini avec ses 220 ingénieurs/techniciens informaticiens.

L'objectif de la poursuite de cette politique de sous-traitance est simple : augmenter la rentabilité financière sur le dos des salariés.

Mais ce projet suscite un fort mécontentement chez les salariés concernés. Il crée même une solidarité légitime au-delà du secteur concerné parmi les cadres, ingénieurs et techniciens.

- **A Rennes** où près de 50 salariés sont concernés, une quinzaine d'informaticiens manifestent tous les jours en se promenant avec une pancarte sur le dos avec l'inscription : « PSA m'a vendu ! ».
- **Au Pôle Tertiaire**, au siège du groupe situé à Poissy, près de 150 salariés se sont rassemblés vendredi dernier pour manifester leur désaccord.
- **A Sochaux**, les salariés se mobilisent. La direction a consulté le CHSCT qui à la quasi-unanimité (- 1 voix) a refusé de se prononcer ce qui devrait bloquer la procédure de la vente pour un certain temps, si la direction centrale respecte la législation.

Devant cette mobilisation qui s'organise, la CGC a lancé un appel à la grève pour se mardi 16 février.

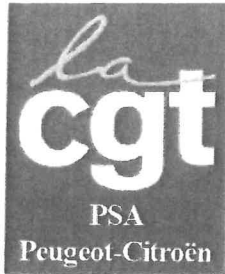
La CGT se joint à cet appel et demande au plus grand nombre de salariés des sites concernés de se mobiliser et d'exprimer leur désaccord avec cette politique de vente des activités et des salariés.

Aujourd'hui aucune catégorie n'est à l'abri des attaques de la direction de PSA.

C'est bien en rassemblant tous les salariés, quelque soit leurs catégories professionnelles que l'on pourra par la mobilisation faire échec à la direction.

Les informaticiens ne sont pas des ordinateurs,
ils ne sont pas à vendre !

Jean-Pierre MERCIER
Délégué Syndical Central
Tel : 0660564403
Twitter : @JPierre_Mercier



M. Xavier Chéreau
Directeur des Ressources Humaines
PSA Peugeot-Citroën

Poissy, le 15 février 2016

Monsieur,

Lors du CCE extraordinaire du 4 février dernier, vous avez annoncé votre projet de vendre une partie de l'activité de la DSIN avec ses 220 salariés.

Les salariés concernés se sentent trahis par votre projet.

Leurs mobilisations notamment à Rennes, au Pôle Tertiaire (où vendredi dernier 150 salariés se sont rassemblés en signe de protestation), à Sochaux montrent bien leur profond mécontentement. Vous devez les entendre.

Vous avez pris l'initiative de consulter les CHSCT des sites concernés. A Sochaux, à la quasi-unanimité, les membres du CHSCT ont refusé de se prononcer sur ce projet de vente.

Vous avez alors affirmé à tort que le CHSCT de Sochaux s'était prononcé.

Nous sommes choqués de la manière que vous avez de traiter la position des membres du CHSCT de Sochaux.

Pour la CGT, le CCE que vous avez prévu de réunir ce 22 février ne peut pas être en capacité à se prononcer sur le projet de vente de la DSIN.

D'autre part, suite aux différentes mobilisations des salariés, vous avez pris l'initiative de convoquer une réunion ce 17 février avec les seuls DSC du groupe.

Nous tenons une nouvelle fois à vous affirmer notre totale opposition à cette pratique. Vous ne pouvez pas nier l'existence de la sorte les Institutions Représentatives du Personnel en organisant des discussions officieuses sur les conséquences de votre politique de sous-traitance forcée.

Afin d'avoir une possibilité d'un dialogue social transparent, nous vous demandons d'autoriser la présence de deux observateurs, deux salariés, des entités SFAC et IRIS Travaux Neufs.

Dans l'attente d'une réponse positive, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre MERCIER
Délégué Syndical Central CGT